

24 janvier 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Dix-huitième mise en service de l'année 2022

### L'ONEE renforce et sécurise l'alimentation en eau potable de la ville de Chefchaouen à partir du barrage de Chefchaouen

\*\_\*\_\*\_\*

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) a procédé, le lundi 21 novembre 2022, à la mise en production progressive de la première tranche d'un important projet de renforcement et de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Chefchaouen et des douars avoisinants à partir des eaux du barrage Chefchaouen.

Ce projet d'envergure, qui s'inscrit dans le cadre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI) 2020-2027 dont la convention a été signée le 13 Janvier 2020 devant **SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE ET LE GLORIFIE**, vise à augmenter la capacité de production d'eau potable des installations existantes d'un débit supplémentaire d'environ **13.820 m<sup>3</sup>/jour**.

D'un coût global de **680 millions de dirhams**, financé par un prêt du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Sociale (FADES), la première tranche de ce projet, qui concerne l'approvisionnement en eau potable de la ville de Chefchaouen dont la population est de **43.000 habitants**, comprend la réalisation d'une station de traitement d'un débit nominal de **13.820 m<sup>3</sup>/jour**, de deux réservoirs d'eau traitée d'une capacité globale de **3.500 m<sup>3</sup>**, de deux stations de reprise ainsi que la pose de **21 km** de conduites d'adduction et l'amenée de la ligne électrique.

La deuxième tranche de ce projet, dont la mise en service se fera progressivement à partir de l'été 2023, concernera la desserte en eau potable de **240 douars** d'une population globale de **150.000 habitants**. La mise en service définitive de ce projet est prévue courant l'été 2024.

Ce grand projet permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable de cette région à l'horizon 2040. Il contribuera également à l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'accompagnement du développement socio-économique de la région.